

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4601>



Quel début d'année 2014-2015 pour les stagiaires

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier-enseignant.es stagiaires-INSPE -



Date de mise en ligne : dimanche 15 juin 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les stagiaires 2014-2015 seront de deux types : ceux à mi service et ceux à temps plein. (voir [ici](#))

Les stagiaires à mi service seront invités par le rectorat (ce n'est pas une obligation ... puisqu'ils ne sont effectivement stagiaires qu'à partir du 1er septembre 2014) à une réunion à l'université le mardi 26 aout.

Des formations/réunions seront organisées toute la semaine. Ils seront dans leur établissement le vendredi 29 aout avec leur tuteur.

Les frais de déplacement seront pris en compte mais le rectorat n'assurera pas d'hébergement de nuit (faute d'argent !) contrairement aux années précédentes.

Pendant l'année scolaire, les formations auront lieu le mercredi et le jeudi à Dijon à l'ESPE ou dans un établissement scolaire.

Les stagiaires auront deux tuteurs : celui de leur établissement (parfois d'un autre établissement ...) et celui de l'ESPE (qui pourra avoir plusieurs stagiaires). Ces deux tuteurs devront travailler ensemble, se coordonner (ils se rencontreront le jeudi 28 aout puis une autre journée de travail en octobre).

Les stagiaires à temps plein seront invités à une réunion à l'université le jeudi 28 aout et seront dans leur établissement le 29 aout avec leur tuteur.

La validation par un jury aura lieu en juin 2015, ce jury de 5 à 8 personnes comprenant maintenant un ou plusieurs représentants de l'ESPE (membres des corps d'inspection, chefs d'établissement, enseignants-chercheurs, professeurs formateurs académiques).